

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2021
- Compte rendu des Décisions et des MAPA

FINANCES

Délibérations groupées

- 1) Annulation de la dette au service de l'eau suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de la Gironde pour un montant de 77,61 €
- 2) Annulation de la dette au service de l'eau suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de la Gironde pour un montant de 685,46 €
- 3) Créances admises en non-valeur pour un montant de 5 520.38€ – BUDGET PRINCIPAL –
- 4) Créances admises en non-valeur – BUDGET ANNEXE régie de l'eau de Langon :
 - Pour un montant de 1 529.20€ (liste n°4824310515 arrêtée le 15 juin 2021)
 - Pour un montant de 3 451.55€ (liste n°4942100115 arrêtée le 15 juin 2021)
 - Pour un montant de 3 741.75€ (liste n°4942110115 arrêtée le 15 juin 2021)

Délibérations non groupées

RESSOURCES HUMAINES

- 5) Conditions d'attribution et d'utilisation des véhicules de service
- 6) Création de postes dans le cadre du dispositif Parcours Emplois Compétences

INTERCOMMUNALITE

- 7) Communauté de communes du Sud Gironde : Avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- 8) Communauté de communes du Sud Gironde : Avis du conseil municipal sur le projet de pacte de gouvernance
- 9) SDEEG : modification des statuts

RAPPORTS D'ACTIVITES 2020 :

- 10) Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- 11) Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public service de l'eau : SIAEPA

IMMOBILIER

- 12) Approbation du mandat de gestion immobilière et de la convention de mandat financier relative à l'encaissement des recettes conformément à l'article L.1611-7-1 du CGCT

URBANISME – PROJET DE VILLE

- 13) Autorisation de signature de la Convention cadre pluriannuelle revitalisation centre-bourg Langon
- 14) Aménagement du rond-point de Gascogne : convention avec le département de la Gironde

QUESTIONS ECRITES

COMMUNICATIONS :

⇒ Informations données par M. le Maire et les Adjoints au Maire